



Pourquoi protéger la biodiversité?

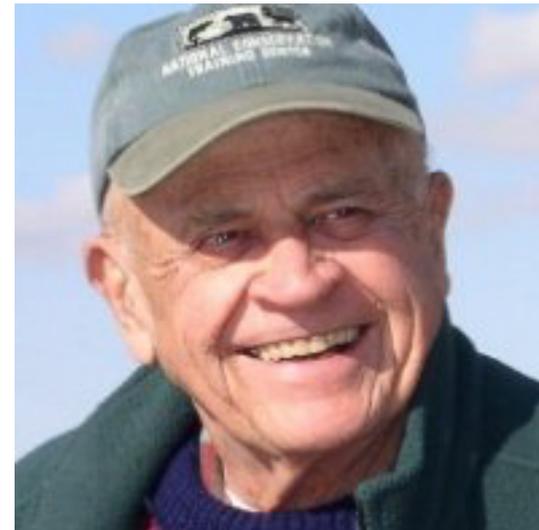
Swiss Forum on Conservation
Biology (SWIFCOB 17)

Edwin Pister et le *Cyprinodon diabolis*

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions



Source: <https://laquariumdeposeidon.com/2015/02/14/cyprinodon-diabolis/>



Edwin Pister

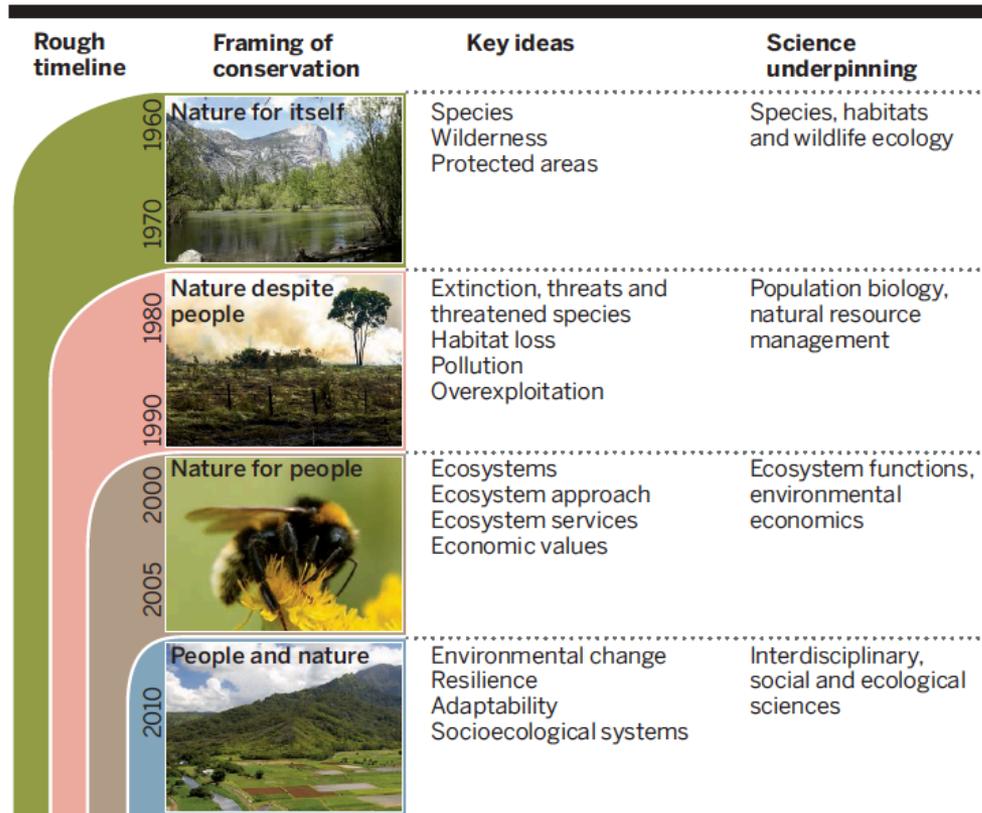
Source: <https://www.linkedin.com/in/edwin-pister-81320228>

Pourquoi conserver la biodiversité
aujourd'hui?



Quatre étapes dans la protection de la nature

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions



Changing views of nature and conservation. Over the past 50 years, the prevailing view of conservation has changed several times, resulting, for example, in a shift in emphasis from species to ecosystems. None of the framings has been eclipsed as new ones have emerged, resulting in multiple framings in use today.

Source: Mace Georgina M., 2014. « Whose Conservation? », *Science* 345, 1558, 2014

Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



Trois objectifs de protection

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions

- *Convention sur la diversité biologique (CDB), 1992, art. 1*
 - Conservation de la biodiversité
 - Exploitation durable des ressources
 - Distribution équitable des avantages procurés par l'exploitation des ressources naturelles

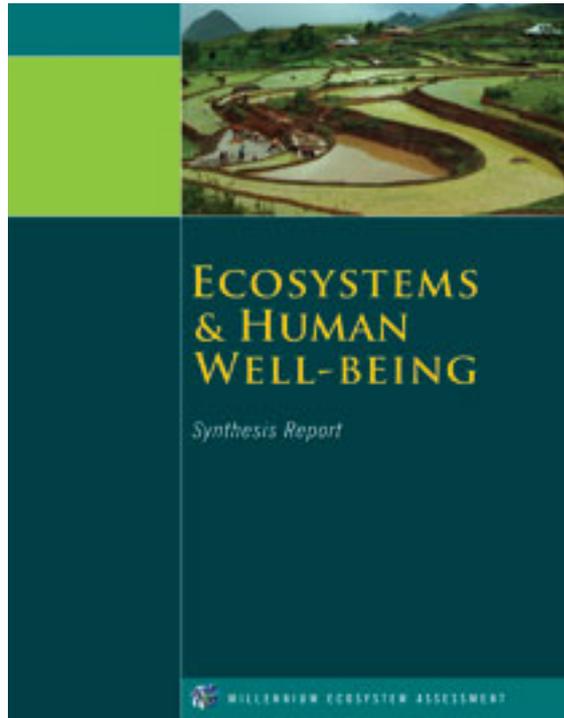


Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



Protéger la biodiversité pour les services rendus à l'homme

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions



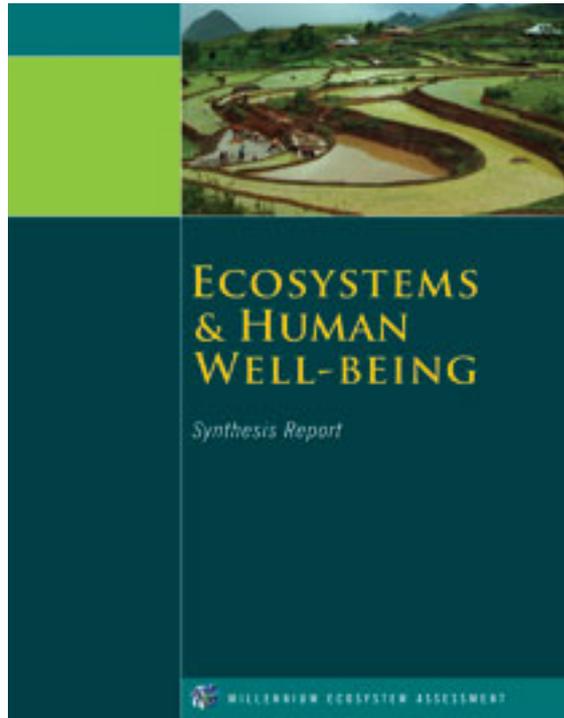
- Le *Millenium Ecosystem Assessment, 2005*
 - Les services d'approvisionnement
 - => besoins élémentaires
 - Les services de régulation
 - => conditions de l'existence humaine
 - Les services de support
 - => conditions nécessaires à la réalisation d'autres services
 - Les services culturels
 - => conditions de l'épanouissement psychologique et spirituel

Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



Protéger la biodiversité pour les services rendus à l'homme

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions



- Les limites
 - Idéologie de la globalisation, du néolibéralisme et de l'individualisme
 - Toutes les fonctions biologiques ne sont pas bénéfiques pour les humains
 - Certains services écologiques n'ont rien à voir avec la biodiversité
 - Logique utilitariste, cause du déclin de la biodiversité

Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



Protéger la biodiversité pour certaines expériences (esthétiques, spirituelles, etc.)

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions

- La non-substituabilité de la biodiversité
- La singularité de l'expérience esthétique, spirituelle ou affective
- => Une biodiversité irremplaçable



Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



Protéger la biodiversité pour elle-même

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions

- Les organismes
 - Un bien propre
 - Réaliser son bien propre
 - Valoriser moralement cette réalisation du bien propre
 - => Une attitude de *bienveillance* à l'égard des organismes



Ver de terre

Photo: Jean-François Monier, AFP

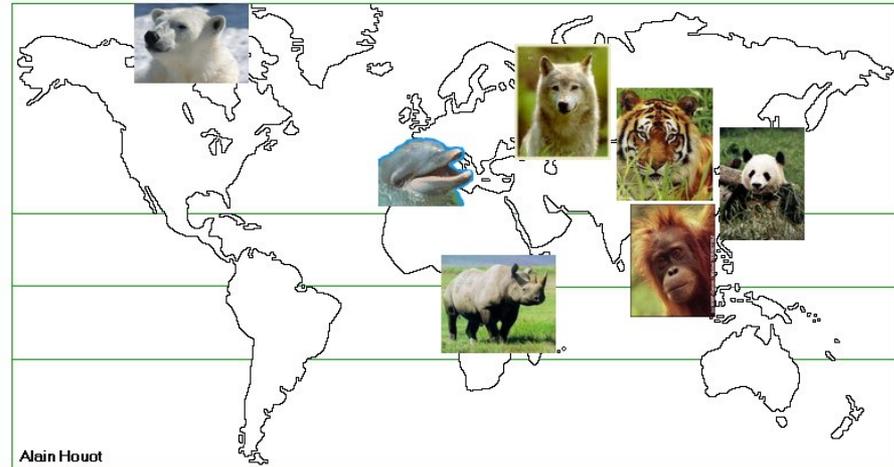
Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



Protéger la biodiversité pour elle-même

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusion

- Les espèces
 - Un bien propre de l'espèce
 - L'espèce = un individu?
 - Une filiation commune entre l'espèce humaine et les autres espèces (une communauté-terre)
 - => Une attitude d'humilité à l'égard des autres espèces



Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



Protéger la biodiversité pour elle-même

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions

- Les écosystèmes

- Une réalité émergente = une communauté d'organismes en interdépendance
- Un bien propre des écosystèmes
- La reconnaissance de l'appartenance des humains à des communautés biotiques, fondée sur l'évolution de l'espèce humaine au sein de l'histoire de la vie
- => Une attitude de *solidarité* envers les communautés biotiques



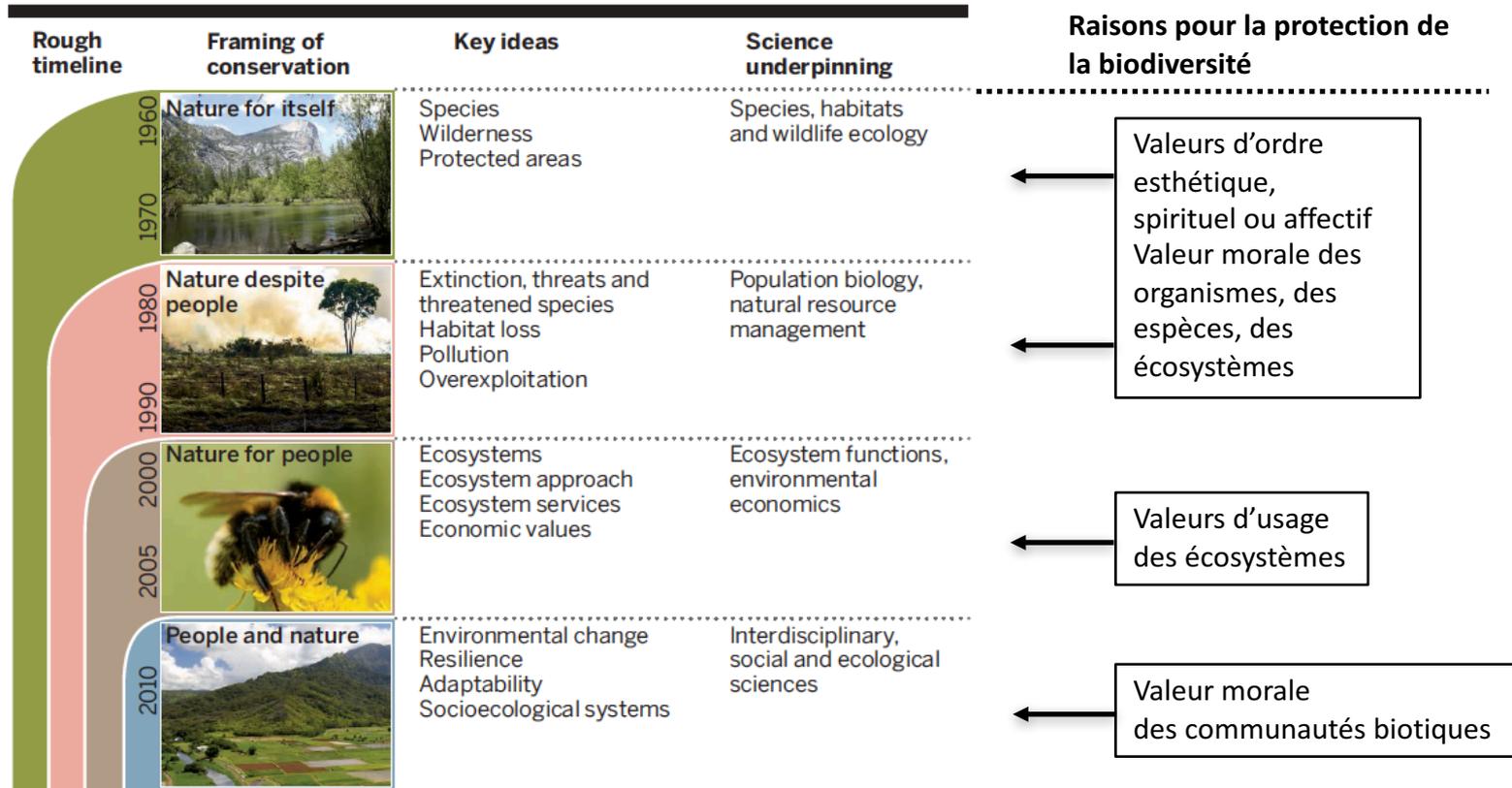
Agroforesterie au Nicaragua

Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



Résumé des motifs pour la protection de la biodiversité

1. Introduction
2. Historique des représentations de la protection de la biodiversité
3. Les raisons de protéger la biodiversité
4. Conclusions



Changing views of nature and conservation. Over the past 50 years, the prevailing view of conservation has changed several times, resulting, for example, in a shift in emphasis from species to ecosystems. None of the framings has been eclipsed as new ones have emerged, resulting in multiple framings in use today.

Source: Mace Georgina M., 2014. « Whose Conservation? », *Science* 345, 1558, 2014

Pourquoi conserver la biodiversité aujourd'hui?



DIA1

Pourquoi protéger la biodiversité ?

DIA 2

1. Introduction

Le biologiste américain contemporain Edwin Pister s'est engagé durant une partie de son existence à protéger certaines espèces de poissons rares dont le *Cyprinodon diabolis*, un tout petit poisson qui vit dans des flaques d'eau et qui n'intéresse pas le moins du monde les pêcheurs ou les poissonneries. À la question de ses collègues de la fédération de pêche qui se demandaient à quoi le *Cyprinodon diabolis* pouvait bien être bon, au point de justifier une bataille juridique devant la Cour suprême des Etats-Unis, Edwin Pister répondait : « Et vous, à quoi êtes-vous bon ? »

Cette réponse du biologiste formulée sous la forme d'une question provocatrice laisse entendre qu'on peut vouloir conserver des espèces d'organismes tout en sachant qu'elles ne servent à rien ou, du moins, à rien qui soit intéressant ou utile pour les humains. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas des raisons que l'on puisse invoquer. Dans la suite de ma présentation, j'aimerais vous suggérer quelques-unes de ces raisons, en partant (1) d'un

parcours historique des représentations de la protection de la biodiversité qui se sont développées depuis ces cinquante dernières années. Cette approche diachronique permettra (2) de considérer ensuite – dans une perspective synchronique cette fois - les principales raisons d'une protection de la biodiversité. Je le ferai en partant des raisons les plus évidentes, d'ordre utilitaire, pour développer d'autres raisons plus profondes, mais également plus controversées. Cela me permettra, pour conclure, (3) d'associer à chaque étape historique de protection de la biodiversité la ou les raisons d'une protection de la biodiversité.

DIA 3

2. Revue historique des représentations de la protection de la biodiversité

Le tableau ci-joint retrace, d'un point de vue historique, les quatre étapes dans l'évolution de protection de l'environnement durant ces cinquante dernières années. La première étape (1960 – 1970) est dominée par l'idée que **la bonne nature est une nature sauvage séparée de l'homme**. Sur le plan de la conservation, elle se traduit par la création de parcs naturels, la protection des espèces et des habitats. Dans une seconde étape (1980 – 1990), **la bonne**

nature est toujours la nature sauvage, mais le contexte a changé : le développement économique et démographique menace les milieux naturels et les espèces. Les protecteurs de la nature s'intéressent alors à la disparition des espèces et des habitats et à la surexploitation des ressources naturelles. La troisième étape (2000 – 2005) assiste à un changement de l'idée de ce qu'est une bonne nature : avec la publication en 2005 du *Millenium Ecosystem Assessment*, **la bonne nature est une nature maîtrisée et dominée au service des besoins et des désirs humains**. La protection de la nature passe ainsi par une approche fonctionnelle des écosystèmes et des services qu'ils fournissent à l'humain. La dernière étape (2010) voit émerger une approche plus holistique des choses : **la bonne nature n'est pas séparée de l'homme**, l'homme fait partie de la nature et doit agir avec elle comme avec un **partenaire** et non comme un esclave. La protection de la nature s'intéresse alors davantage à l'intégration des activités humaines au sein des systèmes écologiques et à l'importance de prendre en considération et les uns et les autres.

Aujourd'hui ces quatre approches se côtoient dans les différents projets de conservation. Mais l'approche historique des étapes de la conservation de la

biodiversité présuppose, à chaque étape, des **valeurs de la nature** qui sont les véritables motifs de sa protection. Pour connaître les raisons de protéger la biodiversité aujourd'hui, il convient de compléter cette **perspective historique** par une **perspective synchronique** fondée sur des arguments.

DIA 4

3. Les raisons de protéger la biodiversité

A. Protéger la biodiversité pour les services rendus à l'homme

La notion de biodiversité se situe au croisement de deux approches qu'on peut identifier dans le rapport de l'homme à l'environnement. **L'approche ressourciste** s'intéresse à la gestion durable des ressources naturelles ; **l'approche préservationniste**, de son côté, vise à préserver une nature réputée sauvage. Dans la *Convention sur la diversité biologique rédigée au Sommet de la Terre de 1992*, on retrouve ce double objectif de protection de la biodiversité et d'exploitation durable des ressources naturelles, auquel s'ajoute un troisième : celui d'une **distribution équitable des avantages procurés par les ressources naturelles**. Sur le plan disciplinaire, on peut soutenir, pour simplifier, que c'est bien **l'économie** qui

s'est le mieux appropriée l'approche ressourciste de la biodiversité, alors que l'approche préservationniste s'est surtout exprimée dans la **biologie de la conservation**.

DIA 5

L'expression de « services écosystémiques » apparaît au début des années 1980. Mais c'est dans le prolongement de la publication en 2005 du *Millenium Ecosystem Assessment* que le terme trouve un écho en dehors de la sphère académique. Sans être par lui-même associé à une valeur économique ou monétaire, le concept de service écosystémique permet de mettre en évidence un certain **nombre d'usages de la nature** indispensable à la satisfaction de nos besoins, des usages qui peuvent être quantifiés sur le plan économique. Je vais rapidement passer en revue ces différents usages que vous connaissez aussi bien que moi pour montrer les limites de cette approche. Dans le MEA, on distingue **quatre types de services** :

- Les services d'**approvisionnement** comme l'eau, le bois, les combustibles, les produits agricoles, etc. : ils assurent la **satisfaction de besoins élémentaires** comme le besoin de

- se nourrir, de se chauffer, de se déplacer, etc. ;
- Les services de **régulation** comme la purification de l'eau par le sol, la stabilisation du climat, etc. : ils assurent la **satisfaction des conditions de notre existence** (et non seulement des moyens) ;
 - Les services de **support** comme la photosynthèse, le cycle de l'azote, la formation des sols, etc. : ils assurent les **conditions nécessaires pour la réalisation des autres services** dont nous avons besoin pour vivre ;
 - Les services **culturels** comme les loisirs, l'éducation, l'expérience esthétique, spirituelle, affective, morale que la nature permet de faire : ils assurent ainsi la **possibilité d'un épanouissement psychologique ou spirituel**.

Tous ces services sont indispensables à l'existence des humains et à leur épanouissement. Nous avons là un motif évident de protéger la biodiversité ; il s'avère que sans elle nous ne pourrions assurer ni les conditions ni les moyens de notre existence physique et psychique. C'est une très bonne raison que l'on peut justifier moralement en invoquant, d'un côté, la **valeur intrinsèque ou morale de l'existence humaine**, c'est-à-dire l'idée qu'un être humain et toujours pour lui-

même et pour les autres une fin en soi et jamais seulement un moyen et, de l'autre, le **droit – pour chaque être humain – au respect de son existence par les autres humains**. Ce droit est une question de **justice**.

Est-ce là, une raison suffisante de protéger la biodiversité ? On pourrait le penser si la biodiversité se réduisait aux services écosystémiques que je viens d'énumérer. Mais je pense qu'une telle réduction n'est pas possible.

DIA 6

D'abord, la notion même de service écosystémique est, à bien des égards, **problématique**, comme le montre la spécialiste de la biodiversité, la philosophe Virginie Marris (2014) :

- Elle est issue d'un **mode de production du savoir** où se croisent l'écologie scientifique et une idéologie économique et politique, celle de la globalisation, du néolibéralisme et de l'individualisme ;
- Elle suggère que les **services écosystémiques sont toujours bénéfiques** ; or, certaines fonctions écologiques :
 - ne sont pas avantageuses pour les humains (par ex. l'hématophagie de certains insectes, le parasitisme des

- champignons ou des bactéries) ;
- ou bien, elles ne le sont pas forcément pour certains groupes de personnes (par ex. le retour du loup dans les Alpes pour les éleveurs de moutons) ;
- ou bien elles deviennent bénéfiques dans un contexte particulier (par ex. la fixation du carbone dans le sol et la végétation dans le contexte d'un réchauffement anthropique du climat) ;
- Certains **services n'ont pas grand-chose à voir avec la diversité biologique**, mais dépendent finalement d'un petit nombre d'espèces (par ex. 90% de la production alimentaire dépend de 103 espèces) ;
- La notion tend à déboucher sur une quantification économique de la nature jugée favorable à la protection de la biodiversité ; or, elle traduit une **logique utilitariste** qui est précisément la cause du déclin de la biodiversité, un déclin qu'on peut en partie attribuer à la **croissance économique et démographique** (par ex. l'extinction d'une espèce est souvent plus rentable que sa protection).

DIA 7

B. Protéger la biodiversité au nom de certaines expériences d'ordre esthétique, affectives ou spirituel

Ensuite, la notion de service écosystémique ne rend pas compte de certains aspects essentiels du rapport humain à la nature. Les **services culturels** de la biodiversité comme le **plaisir esthétique** ou **l'épanouissement spirituel** par exemple suggèrent que la biodiversité est, comme pour les autres services, un moyen pour une fin. Ils véhiculent implicitement la signification selon laquelle la biodiversité est **substituable** dès lors que la fin (le plaisir esthétique ou l'épanouissement spirituel) est accessible par d'autres moyens (par ex. une œuvre d'art ou une œuvre religieuse). Or, ce n'est pas le cas.

Lorsque la biodiversité devient l'objet d'une expérience procurant un plaisir esthétique ou un épanouissement spirituel, elle n'est pas un simple moyen pour une fin ; elle est appréhendée dans sa **singularité** à travers une expérience qui la valorise pour elle-même, comme une fin indépendante des intérêts humains et donc non pas comme un moyen (il s'agira de *cette forêt-ci*, ou de *ce paysage-là*, de *ce peuplier-ci* ou de *cette espèce-là*). Dans ce type

d'expérience, cette forêt-ci, ce paysage-là sont **éprouvés dans leur existence même**, de manière **désintéressée**.

C'est pourquoi, lorsque la biodiversité est saisie dans cette perspective, sa perte est perçue comme une **perte inestimable, irremplaçable**. Cette modalité de la relation humaine à la nature n'est absolument pas prise en compte avec le concept de service écosystémique, puisque dans ce cas la biodiversité est réduite à un moyen pour satisfaire des besoins humains. Nous avons donc désormais une autre raison de protéger la biodiversité : dans certaines expériences humaines (esthétique, spirituelle, affective), la biodiversité se révèle être *unique*.

Mais peut-on discerner une autre raison encore de protéger la biodiversité, une raison qui ne serait pas liée à des expériences particulières (esthétique, spirituelle ou affective), mais seulement à **l'expérience humaine en général** ? Les éthiciens de l'environnement qui défendent une posture morale non anthropocentrée estiment que nous avons de bonnes raisons – éthiques – de valoriser la biodiversité pour elle-même, comme une fin, sans qu'il faille pour cela recourir à des expériences humaines subjectives du type de celles que je viens d'aborder.

C. Protéger la biodiversité pour elle-même

La biodiversité désigne de façon générale la diversité du vivant à ses différents niveaux d'organisation (génétique, spécifique et écosystémique) ainsi que leurs interactions et fonctions. Au niveau génétique, elle se manifeste dans les individus, les populations d'individus (les animaux, les organismes comme les plantes, etc.) et les espèces ; au niveau spécifique, elle se manifeste dans les espèces et au niveau écosystémique, dans les écosystèmes. Penchons-nous plus particulièrement à ce qui intéressent les conservateurs de la biodiversité : les organismes, les espèces et les écosystèmes.

DIA 8

Jusqu'à preuve du contraire, des **organismes** comme les plantes sont dénués de sensibilité. Néanmoins, ils présentent un bien propre qui se manifeste à travers l'exercice de leurs fonctions biologiques (la croissance, la reproduction, l'adaptation au milieu, etc.). Il y a une **valorisation (non consciente) par l'organisme de sa propre vie** à travers le bon accomplissement de ses fonctions biologiques qui lui permettent de se maintenir en vie. (Cette valorisation est

mise en évidence par l'idée que l'organisme est un « centre téléologique de vie » [cf. Taylor]). On peut alors vouloir promouvoir ou respecter cette valorisation au nom d'un **principe d'égalité de considération des besoins des organismes**. Mais sans aller jusqu'à revendiquer l'égalité, on peut envisager les organismes sous l'angle de la **bienveillance** (cf. Marris) que nous développons à leur égard, lorsque nous commençons à nous intéresser à eux et non plus seulement à nous-mêmes ; une bienveillance qui nous conduit à tenir compte de leurs besoins.

DIA 9

Mais lorsqu'il s'agit de protéger la biodiversité, on songe davantage aux espèces et aux écosystèmes qu'à des individus. Y a-t-il dès lors des raisons morales qui justifient la protection d'**espèces** et d'**écosystèmes** pour eux-mêmes, en tant qu'ils ont une valeur intrinsèque ou morale propre ? À l'échelle de l'**espèce**, on peut envisager **un bien propre qui est sa survie** et qu'il ne faut pas confondre avec le bien des individus qui la composent : la mort de certains individus d'une espèce, par exemple, peut profiter à l'espèce elle-même. Mais pourquoi devrions-nous préserver le bien propre d'une espèce, quel mal subirait une espèce si elle venait à disparaître ? Certains éthiciens

diront qu'il n'y a aucun mal à voir disparaître les espèces, sauf si celles-ci sont indispensables à l'existence des humains. D'autres estiment, au contraire, qu'on peut faire du tort à une espèce, parce qu'elle est une sorte d'individu. L'espèce valorise en résistant à sa propre disparition par une lignée historique d'individus, une lignée qui cherche à se maintenir à travers le temps (Rolston). Il y aurait donc un **bien de l'espèce auquel celle-ci ne serait pas indifférente** et auquel les hommes pourraient porter atteinte. Nous aurions une raison morale de préserver les espèces : nous devrions les **protéger non pas pour nous, mais pour elles-mêmes**.

Mais sans aller jusqu'à considérer que l'espèce soit une entité qui valorise elle-même, l'histoire de l'évolution nous conduit à reconnaître un **lien entre l'espèce humaine et les autres espèces** en raison d'une **filiation commune** et des **relations d'interdépendance** avec les autres espèces. C'est par rapport à une « communauté-terre » (Leopold) que l'espèce devient moralement pertinente. En effet, l'espèce humaine fait partie d'une **communauté écologique** qui la conduit à faire sa place parmi d'autres espèces et à coopérer avec elles. Nous formons ainsi, en tant qu'espèce, une **communauté avec les autres espèces** dans la longue histoire de l'évolution du

vivant (cf. Leopold). Au nom de l'appartenance de notre espèce à cette communauté écologique, au nom d'une sorte de « **fraternité écologique** » nous serions alors amenés à protéger les autres membres de cette communauté, à l'image des relations que nous engageons avec les membres de la famille à laquelle nous appartenons. Néanmoins, l'appartenance de l'espèce humaine à cette communauté écologique pourrait également nous conduire, en tant qu'individus humains cette fois (et non plus en tant qu'espèce), à plus d'**humilité** en reconnaissant la longue histoire des espèces qui ont précédé l'apparition de l'espèce humaine et en reconnaissant que cette dernière sombre dans l'**arrogance** et la **démesure** lorsqu'elle s'arroge le droit de menacer des milliers d'autres.

DIA 10

Pouvons-nous développer une relation morale envers les **écosystèmes** similaires à celle que nous avons évoquées à l'égard des espèces ? Si nous considérons qu'un écosystème est une **réalité émergente**, un tout qui est plus que la somme de ses parties – à savoir les espèces, les populations, les individus qui le composent – nous pouvons concevoir l'écosystème comme une **communauté d'organismes en interdépendance** les

uns avec les autres et avec le support abiotique, une communauté qui possède une forme d'intégrité et dont l'homme est un membre. Le **bien propre** de cette communauté serait ainsi la **diversité biotique elle-même**, le processus de diversification du vivant qui a produit les millions d'espèces actuelles et qui a le potentiel de produire encore davantage de complexité. Sa pertinence morale pour l'action humaine relève de la même justification que celle évoquée dans le cas de l'espèce : **l'évolution biologique de l'espèce humaine dans la longue histoire de la vie vers plus de coopération et d'altruisme** conduit à reconnaître (en tant qu'espèce) la valeur morale des **communautés biotiques** (locales, régionales) dont nous sommes membres, comme une « **possibilité de l'évolution et une nécessité écologique** » (Leopold 2000, ...). Elle permet alors de comprendre que nous développons, sur le plan individuel, des formes de **solidarité** envers de telles communautés biotiques, une solidarité qui invite à préserver les écosystèmes en tant que tels.

DIA 11

4. Conclusions

Revenons pour conclure aux quatre étapes historiques de la conservation de la biodiversité introduites au début de

ma présentation. Si l'on s'efforce d'y articuler les considérations sur les raisons de protéger la biodiversité, il convient de dire que :

- La **nature sauvage** est une nature à protéger, d'une part, au nom de certaines **valeurs d'ordre esthétique, affectif ou spirituel** et, d'autre part, au nom d'une **valeur morale** que les hommes lui confèrent. Celle-ci se traduit par le **devoir de respect, la bienveillance** ou **l'humilité**.
- La **nature dominée** est une nature à protéger au nom des **valeurs d'usage** (de production, de consommation) que nous lui attribuons pour satisfaire nos désirs et nos besoins. Elle se traduit dans l'exigence de **justice** envers les autres humains.
- La **nature partenaire** est une nature à protéger au nom d'une valeur morale, celle que nous attribuons au tout, c'est-à-dire aux diverses **communautés biotiques** (locales, régionales, globale) dont nous faisons à chaque fois partie. Cette valeur se traduit par la **solidarité** à l'égard de ces communautés.

Ces différentes valeurs de la biodiversité au nom desquelles nous développons des projets de conservation coexistent

aujourd'hui et peuvent entrer en conflit, notamment lorsqu'il est question de **valeurs instrumentales** confrontées à des **valeurs non instrumentales** (valeurs esthétique ou morale, par ex.). Pensons à la motion parlementaire pour un assouplissement de la protection du loup dans les Alpes ou à la votation pour la création du parc national Adula au Tessin et aux Grisons. Or, c'est dans une **communauté de discussion**, au sein de la société, que ces valeurs vont s'exprimer. Les valeurs non instrumentales sont-elles condamnées à être toujours reléguées au second plan lorsqu'elles entrent en conflit avec des valeurs instrumentales ? Je ne le pense pas.

Mais pour que ces valeurs non instrumentales puissent produire des effets ou trouver un écho au sein d'une communauté humaine pluraliste, il est essentiel que le problème du déclin de la biodiversité ne soit pas vu par la communauté **comme une fatalité** (accommodement), ni comme un **problème de pure adaptation** aux désirs des membres de cette communauté, mais comme un **problème capable de transformer** en profondeur la **vision du monde des membres** de cette communauté (ajustement). Cela ne peut toutefois se produire, à mon sens, qu'à la condition que l'on ne cesse, comme aujourd'hui, de se reposer

inlassablement cette question :
« pourquoi protéger la biodiversité ? ».